

Composante du produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada
L'emploi et le revenu en perspective

Article

La syndicalisation, 2011

par Sharanjit Uppal

26 octobre 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour une période de référence précise
- .. n'ayant pas lieu de figurer
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0** zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s** valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- P** provisoire
- r** révisé
- x** confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- E** à utiliser avec prudence
- F** trop peu fiable pour être publié

La syndicalisation, 2011

Sharanjit Uppal

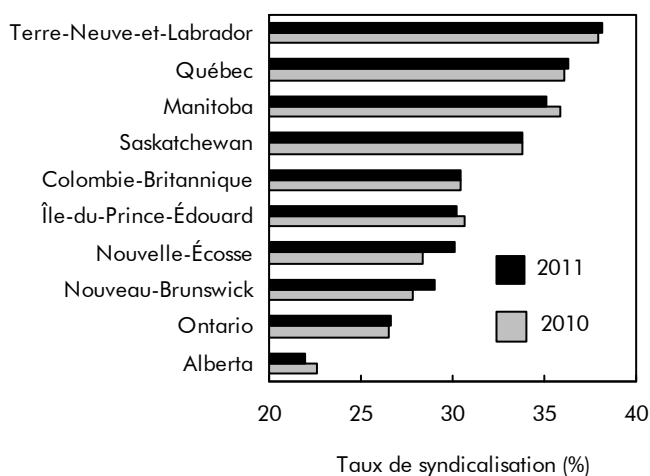
Taux de syndicalisation durant les premiers semestres de 2010 et de 2011

Le nombre moyen d'employés rémunérés au premier semestre de 2011 était de 14,5 millions, ce qui représente une hausse de 249 000 par rapport à la même période un an plus tôt (tableau 1). Le nombre d'employés syndiqués s'est aussi accru de 80 000, pour s'établir à 4,3 millions. Toutefois, étant donné que l'affiliation syndicale a augmenté un peu plus rapidement que l'emploi, le taux de syndicalisation a légèrement monté, passant de 29,6 % en 2010 à 29,7 % en 2011.

Comme les femmes ont connu des gains disproportionnés au chapitre des emplois syndiqués, leur taux de syndicalisation a augmenté, passant à 31,1 %. En revanche, le taux de syndicalisation des hommes est resté stable, à 28,2 %. Par conséquent, l'écart entre le taux des hommes et celui des femmes s'est davantage élargi en 2011.

La progression du nombre d'emplois syndiqués était principalement attribuable aux emplois à temps partiel. Le taux de syndicalisation des travailleurs à temps plein est demeuré stable à 31,1 %, pendant que celui des travailleurs à temps partiel a augmenté à 23,6 % en 2011.

Graphique A Terre-Neuve-et-Labrador, la province la plus syndicalisée et l'Alberta, la moins syndicalisée



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Sources de données

Les données sur les effectifs syndicaux ainsi que sur les taux de syndicalisation et d'assujettissement selon diverses caractéristiques sociodémographiques, y compris les salaires, sont tirées de l'Enquête sur la population active. On peut obtenir des renseignements plus détaillés auprès de Marc Lévesque, Division de la statistique du travail, Statistique Canada, au 613-951-4090. Les données sur les grèves, les

lock-out et les jours de travail perdus ainsi que celles concernant les principales ententes salariales ont été fournies par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). On peut obtenir plus de renseignements au sujet de ces statistiques auprès des Services à la clientèle, Direction de l'information sur les milieux de travail, RHDC, au 1-800-567-6866.

Sébastien LaRochelle-Côté est au service de la Division de la statistique du travail. On peut le joindre au 613-951-0803 ou à sebastien.larochelle-cote@statcan.gc.ca.

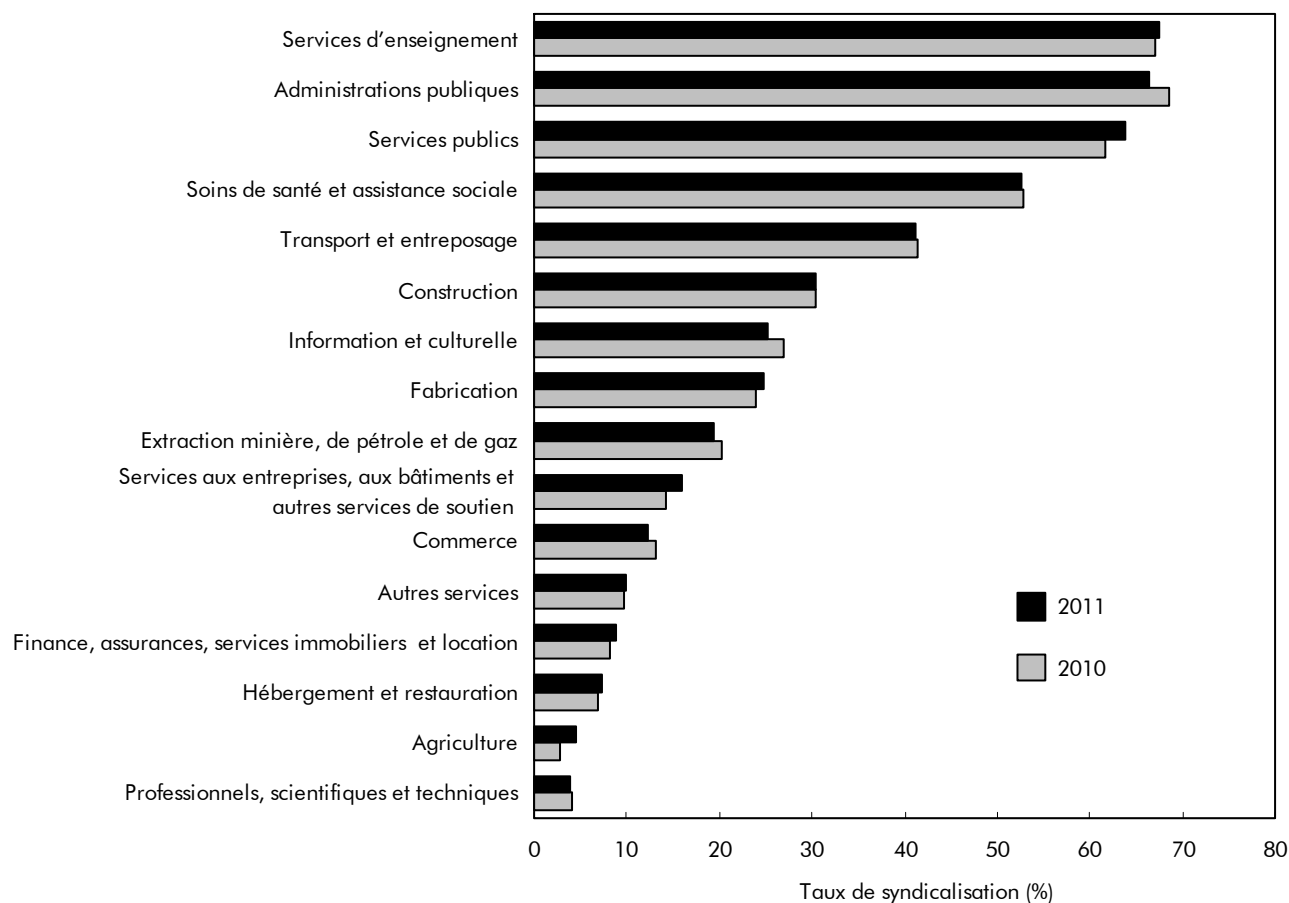
Le taux de syndicalisation des employés permanents a diminué à 29,9 %. Toutefois, il a augmenté, passant à 28,0 % chez les personnes n'ayant pas d'emploi permanent. De 2010 à 2011, le taux de syndicalisation a diminué dans les grandes entreprises (comptant 100 employés ou plus), et dans celles plus petites (comptant moins de 20 employés) mais il a augmenté légèrement dans les entreprises comptant entre 20 et 99 employés.

Le tableau provincial était plus mitigé (graphique A). Cinq provinces ont enregistré une hausse de leur taux de syndicalisation, la Nouvelle-Écosse enregistrant la

plus importante augmentation. Cependant, les taux de syndicalisation ont diminué à l'Île-du-Prince-Édouard, au Manitoba et en Alberta.

Les variations des taux de syndicalisation différaient d'une industrie à l'autre. Des replis notables ont été observés dans les secteurs de l'administration publique, de l'information et de la culture. Des augmentations marquées sont survenues dans l'agriculture et les services publics (graphique B).

Graphique B Les taux de syndicalisation les plus élevés ont été enregistrés dans le secteur public

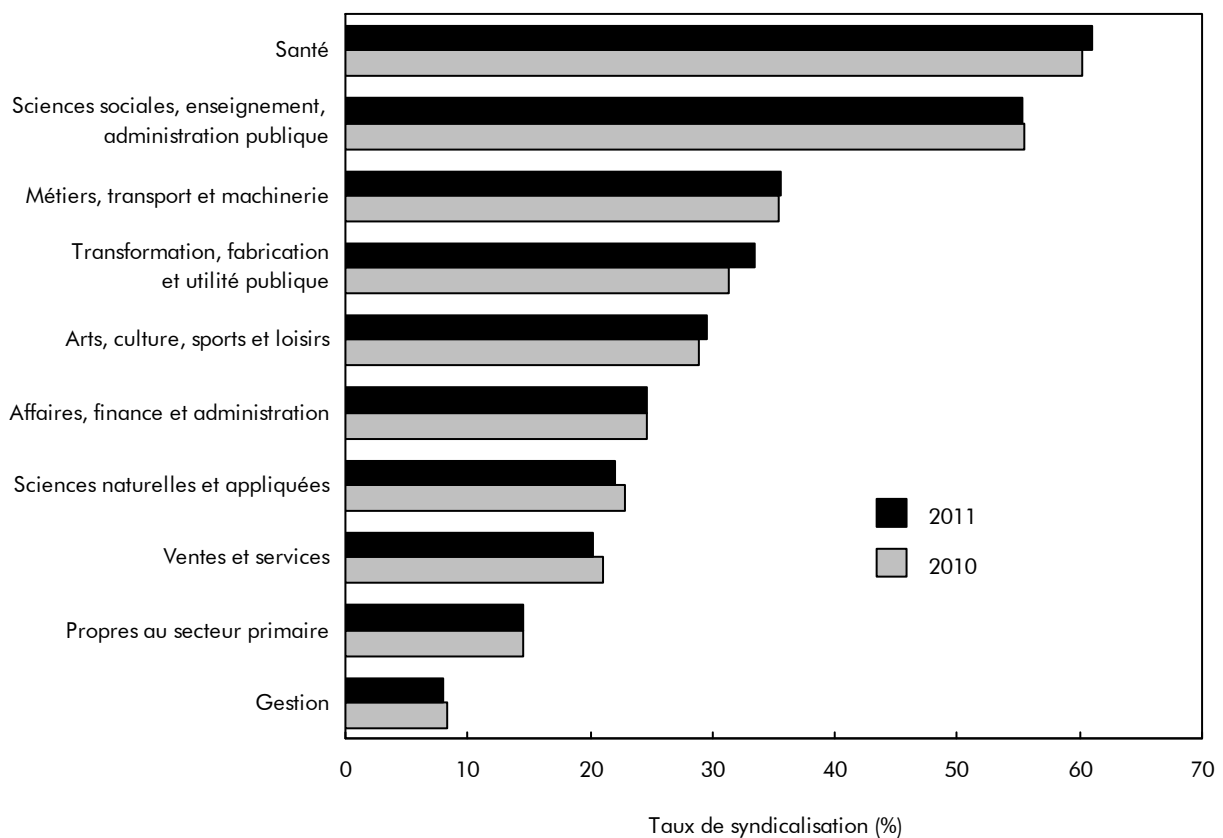


Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Les variations des taux de syndicalisation différaient aussi au sein des dix grands groupes de professions (graphique C). C'est dans les secteurs de la vente et des services de même que dans ceux des sciences naturelles et appliquées que le taux de syndicalisation a baissé le plus. À l'inverse, il a augmenté notamment dans les professions liées aux services de transformation, fabrication et utilité publique. La variation du taux de syndicalisation était plus modeste dans les autres grandes catégories de professions.

Enfin, le nombre d'employés qui n'étaient pas syndiqués, mais qui étaient protégés par une convention collective était de 295 000 en moyenne pendant la première moitié de 2011, ce qui représente une augmentation par rapport au total de 288 000 enregistré l'an dernier.

Graphique C Le taux de syndicalisation des professions de services communautaires est beaucoup plus élevé



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Tableau 1 Effectifs syndicaux et assujettissement selon certaines caractéristiques

	2010			2011		
	Ensemble des employés	Taux de syndicalisation		Ensemble des employés	Taux de syndicalisation	
		Effectifs	Assujettissement ¹		Effectifs	Assujettissement ¹
	milliers	%	%	milliers	%	%
Les deux sexes	14 258	29,6	31,6	14 507	29,7	31,7
Hommes	7 049	28,2	30,4	7 244	28,2	30,3
Femmes	7 209	30,9	32,8	7 263	31,1	33,0
Secteur²						
Public	3 509	71,2	74,8	3 600	71,1	74,7
Privé	10 749	16,0	17,5	10 907	16,0	17,5
Âge						
15 à 24 ans	2 281	14,9	16,5	2 329	14,5	16,4
25 à 54 ans	9 920	32,0	34,1	9 963	32,1	34,3
25 à 44 ans	6 475	30,0	32,2	6 453	30,0	32,1
45 à 54 ans	3 445	35,8	37,8	3 510	36,1	38,3
55 ans et plus	2 057	34,4	36,3	2 215	34,3	36,2
Niveau d'instruction						
Moins d'une 9 ^e année	277	24,0	25,3	247	23,1	24,9
Études secondaires partielles	1 295	20,4	22,0	1 244	19,6	21,0
Diplôme d'études secondaires	2 858	25,7	27,0	2 817	24,8	26,3
Études postsecondaires partielles	1 205	22,6	24,6	1 230	21,7	23,9
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	5 032	33,3	35,4	5 251	33,7	35,8
Diplôme universitaire	3 591	33,6	36,3	3 718	34,0	36,5
Province						
Atlantique	954	30,3	31,7	951	31,5	33,2
Terre-Neuve-et-Labrador	193	37,9	39,7	200	38,1	39,9
Île-du-Prince-Édouard	58	30,7	33,0	59	30,2	33,1
Nouvelle-Écosse	388	28,4	29,6	386	30,1	31,7
Nouveau-Brunswick	314	27,8	29,2	305	29,0	30,8
Québec	3 327	36,1	39,3	3 385	36,3	39,6
Ontario	5 553	26,5	27,9	5 669	26,6	28,2
Prairies	2 587	27,1	29,6	2 672	26,5	28,4
Manitoba	524	35,9	38,1	537	35,1	36,9
Saskatchewan	422	33,8	35,9	427	33,8	35,5
Alberta	1 641	22,6	25,2	1 707	22,0	23,9
Colombie-Britannique	1 838	30,4	31,8	1 830	30,4	31,9
Régime de travail						
Temps plein	11 530	31,1	33,2	11 721	31,1	33,3
Temps partiel	2 728	23,5	25,0	2 785	23,6	25,1
Branche d'activité						
Industries des biens	2 962	26,5	28,6	3 062	26,9	28,7
Agriculture	100	2,7	3,2	114	4,5	4,7
Extraction minière, de pétrole et de gaz	277	20,3	23,1	292	19,3	21,2
Services publics	146	61,6	65,5	144	63,8	66,2
Construction	801	30,3	32,0	838	30,3	31,6
Fabrication	1 638	24,0	26,2	1 675	24,9	26,9
Industries des services	11 296	30,4	32,4	11 445	30,4	32,5
Commerce	2 378	13,1	14,4	2 371	12,2	13,8
Transport et entreposage	645	41,3	42,8	690	41,1	42,5
Finance, assurances, immobilier et location	909	8,2	9,2	893	8,8	9,8
Services professionnels, scientifiques et techniques	821	4,2	5,3	825	3,9	5,0
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres services de soutien	495	14,3	16,2	512	16,0	18,2
Services d'enseignement	1 207	67,0	70,9	1 209	67,6	71,6
Soins de santé et assistance sociale	1 778	52,9	55,3	1 831	52,7	54,7
Information et culturelle	625	26,9	28,3	647	25,3	27,5
Hébergement et restauration	978	7,0	7,8	981	7,3	8,1
Autres services	524	9,8	11,0	519	9,9	11,2
Administrations publiques	935	68,5	73,4	968	66,5	72,0

Tableau 1 Effectifs syndicaux et assujettissement selon certaines caractéristiques (fin)

	2010			2011		
	Ensemble des employés	Taux de syndicalisation		Ensemble des employés	Taux de syndicalisation	
		Effectifs	Assujettissement ¹		Effectifs	Assujettissement ¹
	milliers	%	%	milliers	%	%
Profession						
Gestion	1 019	8,3	10,9	980	8,0	11,0
Affaires, finance et administration	2 751	24,7	26,5	2 828	24,6	26,4
Professionnels	407	16,1	17,9	424	16,7	18,4
Finance et administration	734	25,3	27,4	733	25,7	27,7
Personnel de bureau	1 610	26,6	28,3	1 671	26,1	27,8
Sciences naturelles et appliquées	1 098	22,8	24,9	1 097	22,1	24,1
Santé	951	60,2	62,4	996	61,0	62,9
Professionnels	107	38,2	44,7	113	41,0	44,4
Sciences infirmières	278	78,5	80,5	290	79,1	81,0
Personnel technique	223	59,8	61,0	253	59,3	60,9
Personnel de soutien	342	52,5	54,2	340	53,6	55,1
Sciences sociales, enseignement et administration publique	1 437	55,4	58,7	1 432	55,3	58,7
Personnel du droit, des services sociaux et de la religion	714	37,1	40,0	716	34,6	37,6
Enseignants	724	73,5	77,2	716	76,0	79,9
Niveaux secondaire et primaire	492	85,9	88,0	483	87,1	89,3
Autres	232	47,1	54,3	233	53,0	60,4
Arts, culture, sports et loisirs	341	28,9	30,8	351	29,5	31,3
Ventes et services	3 716	21,0	22,5	3 747	20,3	22,0
Grossistes	386	5,5	6,8	397	5,2	5,9
Détaillants	1 080	13,2	14,3	1 053	10,7	12,0
Aliments et boissons	527	10,1	10,8	536	9,0	9,9
Services de protection	251	57,6	62,4	262	55,8	62,1
Garderie et soutien à domicile	200	45,4	48,4	186	47,2	48,8
Voyages et hébergement	1 272	25,6	27,0	1 313	26,3	28,0
Métiers, transport et machinerie	1 968	35,4	37,4	2 058	35,5	37,4
Entrepreneurs et contremaîtres	138	29,0	30,9	141	29,8	32,6
Métiers de la construction	283	35,7	37,2	284	39,0	40,6
Autres métiers	760	37,7	40,0	803	36,6	38,3
Conducteurs de matériel de transport	484	37,0	38,7	520	36,2	38,1
Aides et manœuvres	303	29,5	32,2	311	31,1	32,8
Professions du secteur primaire	241	14,6	15,9	260	14,6	16,0
Transformation, fabrication et utilité publique	736	31,3	33,2	758	33,4	35,4
Conducteurs de machines et monteurs	590	30,7	32,6	609	33,1	35,2
Manœuvres	146	33,6	35,3	149	34,5	36,4
Taille de l'entreprise						
Moins de 20 employés	4 806	13,4	14,7	4 782	13,1	14,5
20 à 99 employés	4 707	29,8	32,0	4 819	30,1	32,3
100 à 500 employés	2 949	41,1	43,5	3 024	40,5	42,8
Plus de 500 employés	1 797	53,7	56,5	1 882	53,1	56,0
Durée de l'emploi						
1 à 12 mois	2 855	16,0	18,0	3 077	15,7	17,6
Plus de 1 année à 5 années	4 936	24,3	26,1	4 758	24,1	25,9
Plus de 5 années à 9 années	2 012	31,6	33,6	2 101	32,1	34,0
Plus de 9 années à 14 années	1 657	36,5	38,2	1 757	38,4	40,2
Plus de 14 années	2 798	47,4	49,9	2 815	47,1	49,8
Situation d'emploi						
Permanent	12 434	30,0	31,9	12 600	29,9	31,9
Non permanent	1 824	27,3	29,7	1 907	28,0	30,5

1. Employés syndiqués et non syndiqués, mais assujettis à une convention collective (par exemple, certains membres de groupes religieux).

2. Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, moyennes de janvier à juin.

Moyennes annuelles de 2010

Environ 4,2 millions d'employés (29,5 %) étaient membres d'un syndicat en 2010 et quelque 293 000 autres (2,0 %) étaient assujettis à une convention collective (tableau 2).

Dans le secteur public, qui comprend les administrations publiques, les sociétés d'État, les établissements d'enseignement et les hôpitaux publics, 71,4 % des employés étaient syndiqués. Ce taux était plus de quatre fois supérieur à celui enregistré dans le secteur privé (16,0 %).

Près du tiers des employés à temps plein étaient syndiqués, contre moins du quart des travailleurs à temps partiel. De même, près de 30,0 % des employés permanents appartenaient à un syndicat, par rapport à environ 26,2 % des travailleurs non permanents.

Les taux de syndicalisation ont également varié selon les groupes d'âge, les travailleurs de 45 à 54 ans affichant un taux de 36,3 %, comparativement à 14,3 % pour les travailleurs de 15 à 24 ans. Des taux de syndicalisation élevés ont été notés chez les titulaires d'un diplôme universitaire (33,7 %) ou d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires (33,2 %), chez les travailleurs de Terre-Neuve-et-Labrador (37,3 %) et du Québec (36,0 %), ainsi que chez ceux des administrations publiques (68,7 %) et des services d'enseignement (66,7 %), des services publics (64,7 %) et des services de la santé (61,3 %). De faibles taux de syndicalisation ont été observés chez les travailleurs de l'Alberta (22,6 %), chez ceux du secteur agricole (2,8 %) et des services professionnels, scientifiques et techniques (4,5 %) ainsi que chez les emplois du commerce en gros (5,2 %).

Tableau 2 Effectifs syndicaux, 2010

	Ensemble des employés	Effectifs syndicaux ¹	
		Total	Taux
	milliers	milliers	%
Les deux sexes	14 371	4 240	29,5
Hommes	7 175	2 023	28,2
Femmes	7 196	2 217	30,8
Secteur²			
Public	3 511	2 507	71,4
Privé	10 860	1 733	16,0
Âge			
15 à 24 ans	2 362	338	14,3
25 à 54 ans	9 892	3 177	32,1
25 à 44 ans	6 407	1 911	29,8
45 à 54 ans	3 485	1 266	36,3
55 ans et plus	2 117	725	34,2
Niveau d'instruction			
Moins d'une 9 ^e année	272	69	25,3
Études secondaires partielles	1 295	263	20,3
Diplôme d'études secondaires	2 851	721	25,3
Études postsecondaires partielles	1 219	268	21,9
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	5 127	1 704	33,2
Diplôme universitaire	3 607	1 216	33,7
Province			
Atlantique	959	288	30,0
Terre-Neuve-et-Labrador	197	74	37,3
Île-du-Prince-Édouard	59	18	30,3
Nouvelle-Écosse	392	111	28,4
Nouveau-Brunswick	312	85	27,4
Québec	3 369	1 214	36,0
Ontario	5 593	1 481	26,5
Prairies	2 626	710	27,0
Manitoba	530	189	35,7
Saskatchewan	423	143	33,9
Alberta	1 674	377	22,6
Colombie-Britannique	1 824	547	30,0
Régime de travail			
Temps plein	11 683	3 621	31,0
Temps partiel	2 688	619	23,0
Branche d'activité			
Industries des biens	3 049	812	26,6
Agriculture	113	3	2,8
Extraction minière, de pétrole et de gaz	284	57	20,2
Services publics	148	96	64,7
Construction	852	257	30,2
Fabrication	1 652	398	24,1
Industries des services	11 322	3 428	30,3
Commerce	2 391	307	12,8
Transport et entreposage	664	275	41,4
Finance, assurances, immobilier et location	900	76	8,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	819	37	4,5
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres utilité publique	506	73	14,5
Services d'enseignement	1 153	769	66,7
Soins de santé et assistance sociale	1 793	953	53,2
Information et culturelle	645	164	25,5
Hébergement et restauration	973	71	7,3
Autres services	523	46	8,9
Administrations publiques	956	657	68,7

Différences entre hommes et femmes

En 2010, le taux de syndicalisation des femmes (30,8 %) a, pour la septième année consécutive, surpassé celui des hommes (28,2 %). L'écart s'est creusé de 0,1 point de pourcentage comparativement à 2009.

Ce taux a été beaucoup plus bas chez les hommes travaillant à temps partiel que chez leurs homologues travaillant à temps plein (18,3 % contre 29,5 % respectivement), tandis que l'écart était moins important chez les femmes (25,1 % contre 32,8 %) (données non présentées). Dans le secteur public, le taux de syndicalisation des femmes (73,2 %) a été supérieur à celui des hommes (68,5 %). Cette différence s'explique par la présence des femmes dans les administrations publiques ainsi que dans les secteurs de l'enseignement et de la santé. Toutefois, dans le secteur privé, seulement 12,5 % des femmes étaient syndiquées, par rapport à 19,0 % des hommes. Le taux plus faible chez les femmes reflète la prédominance des femmes dans les professions liées à la vente et à plusieurs catégories de services.

Un taux de syndicalisation supérieur à la moyenne a été enregistré chez les hommes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires (33,0 %). Dans le cas des femmes, le taux le plus élevé a été observé chez les titulaires de diplômes universitaires (39,5 %), ce qui correspond au niveau de syndicalisation des professions de la santé et de l'enseignement, par exemple.

Parmi les travailleurs permanents, les hommes (28,7 %) affichaient un taux de syndicalisation inférieur à

Tableau 2 Effectifs syndicaux, 2010 (fin)

	Ensemble des employés milliers	Effectifs syndicaux ¹	
		Total milliers	Taux %
Profession			
Gestion	1 005	86	8,6
Affaires, finance et administration	2 764	685	24,8
Professionnels	410	69	16,9
Finance et administration	754	191	25,4
Personnel de bureau	1 601	424	26,5
Sciences naturelles et appliquées	1 092	253	23,1
Santé	956	586	61,3
Professionnels	104	44	42,1
Sciences infirmières	286	226	79,2
Personnel technique	228	135	59,3
Personnel de soutien	339	181	53,3
Sciences sociales, enseignement et administration publique	1 414	777	54,9
Personnel du droit, des services sociaux et de la religion	715	262	36,7
Enseignants	700	515	73,6
Niveaux secondaire et primaire	471	404	85,9
Autres	229	110	48,1
Arts, culture, sports et loisirs	347	97	28,1
Ventes et services	3 722	762	20,5
Grossistes	386	20	5,2
Détailants	1 078	141	13,1
Aliments et boissons	533	52	9,7
Services de protection	253	145	57,4
Garderie et soutien à domicile	184	80	43,6
Voyages et hébergement	1 288	325	25,2
Métiers, transport et machinerie	2 048	719	35,1
Entrepreneurs et contremaîtres	142	41	29,0
Métiers de la construction	297	110	36,9
Autres métiers	781	290	37,1
Conducteurs de matériel de transport	499	182	36,4
Aides et manœuvres	330	97	29,5
Professions du secteur primaire	274	40	14,4
Transformation, fabrication et utilité publique	750	236	31,4
Conducteurs de machines et monteurs	608	189	31,0
Manœuvres	141	47	33,2
Taille de l'entreprise			
Moins de 20 employés	4 832	645	13,3
20 à 99 employés	4 756	1 408	29,6
100 à 500 employés	2 961	1 210	40,9
Plus de 500 employés	1 822	977	53,6
Durée de l'emploi			
1 à 12 mois	2 975	464	15,6
Plus de 1 année à 5 années	4 876	1 176	24,1
Plus de 5 années à 9 années	2 023	637	31,5
Plus de 9 années à 14 années	1 673	615	36,8
Plus de 14 années	2 824	1 347	47,7
Situation d'emploi			
Permanent	12 449	3 735	30,0
Non permanent	1 922	505	26,2

1. Exclut les travailleurs non-syndiqués couverts par une convention collective.

2. Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

celui des femmes (31,3 %). L'écart était un peu plus important en ce qui a trait aux postes non permanents (27,6 % chez les femmes comparativement à 24,8 % chez les hommes).

Moyenne de la rémunération et des heures habituelles

Les emplois syndiqués sont généralement mieux rémunérés que les emplois non syndiqués. Cependant, des facteurs autres que les dispositions de la négociation collective y jouent également un rôle. Parmi ces facteurs, citons les divergences de répartition des employés syndiqués par âge, sexe, durée d'emploi, secteur d'activité, profession, taille de l'entreprise et lieu de travail. L'effet de ces facteurs n'est pas abordé ici, mais il existe clairement des caractéristiques liées aux travailleurs syndiqués et à leurs emplois qui sont associées à des salaires plus élevés. Par exemple, le taux de syndicalisation est plus élevé chez les travailleurs plus âgés, les personnes ayant un niveau de scolarité élevé, les travailleurs ayant longtemps occupé leur emploi et les employés de grands établissements. Après rectification en fonction des caractéristiques de l'employé et du lieu de travail, il existe encore un avantage salarial estimé à 7,7 % (Fang et Verma, 2002).

En 2010, la rémunération horaire moyenne des travailleurs syndiqués était plus élevée que celle des travailleurs non syndiqués (tableau 3), et il en va de même tant chez les travailleurs à temps plein

Tableau 3 Rémunération et heures habituelles moyennes selon le statut syndical et la situation d'emploi, 2010

	Rémunération horaire			Heures hebdomadaires habituelles, emploi principal		
	Ensemble des employés	Employés à temps plein	Employés à temps partiel	Ensemble des employés	Employés à temps plein	Employés à temps partiel
		\$			heures	
Les deux sexes	22,53	24,04	15,96	35,1	39,2	17,3
Effectifs syndicaux	26,04	26,72	22,09	35,6	38,4	19,1
Assujettissement ¹	26,04	26,74	21,93	35,6	38,5	18,9
Employés non syndiqués ²	20,92	22,71	14,02	34,9	39,6	16,7
Hommes	24,33	25,54	15,02	37,7	40,4	16,4
Effectifs syndicaux	26,92	27,41	20,79	38,0	39,6	17,9
Assujettissement ¹	26,96	27,48	20,70	38,0	39,7	17,7
Employés non syndiqués ²	23,18	24,63	13,58	37,5	40,8	16,1
Femmes	20,74	22,26	16,38	32,6	37,8	17,6
Effectifs syndicaux	25,24	25,97	22,51	33,4	37,2	19,5
Assujettissement ¹	25,18	25,93	22,34	33,4	37,2	19,4
Employées non syndiquées ²	18,59	20,30	14,23	32,2	38,1	17,0
Atlantique	19,70	20,76	14,21	36,5	40,2	17,2
Effectifs syndicaux	24,42	24,68	22,01	37,5	39,4	20,1
Assujettissement ¹	24,48	24,77	21,95	37,5	39,5	19,8
Employés non syndiqués ²	17,49	18,71	12,31	36,0	40,6	16,6
Québec	21,13	22,44	15,60	34,2	38,0	17,8
Effectifs syndicaux	24,10	24,56	21,29	35,0	37,5	19,6
Assujettissement ¹	23,94	24,43	20,97	35,0	37,5	19,4
Employées non syndiquées ²	19,30	21,01	13,44	33,6	38,4	17,1
Ontario	23,22	24,96	15,64	35,1	39,3	17,0
Effectifs syndicaux	27,49	28,51	21,34	35,7	38,6	18,3
Assujettissement ¹	27,50	28,56	21,20	35,7	38,7	18,2
Employés non syndiqués ²	21,57	23,47	14,12	34,9	39,6	16,6
Prairies	23,72	25,12	17,00	36,1	40,1	17,2
Effectifs syndicaux	26,78	27,37	23,60	36,0	39,1	19,2
Assujettissement ¹	26,98	27,59	23,55	36,1	39,2	19,2
Employés non syndiqués ²	22,37	24,06	14,71	36,2	40,5	16,5
Colombie-Britannique	22,78	24,37	16,91	34,7	39,3	17,4
Effectifs syndicaux	26,33	26,97	23,42	35,2	38,7	19,2
Assujettissement ¹	26,45	27,12	23,38	35,2	38,7	19,1
Employés non syndiqués ²	21,09	23,02	14,56	34,4	39,6	16,8

1. Employés syndiqués et non syndiqués, mais assujettis à une convention collective (par exemple, certains membres de groupes religieux).

2. Employés ni syndiqués ni assujettis à une convention collective.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

(26,72 \$ contre 22,71 \$) que chez ceux à temps partiel (22,09 \$ contre 14,02 \$). En plus d'avoir touché une rémunération horaire plus élevée, les travailleurs à temps partiel syndiqués ont travaillé plus d'heures par semaine que les travailleurs à temps partiel non syndiqués (19,1 heures contre 16,7 heures). De ce fait, la rémunération hebdomadaire moyenne de ces travailleurs a accusé un écart important (427,26 \$ contre 240,39 \$).

En moyenne, la rémunération horaire des travailleuses à temps plein syndiquées atteignait jusqu'à 95 % de celle de leurs homologues masculins. Par contre, les

travailleuses à temps partiel ont touché 8 % de plus que leurs homologues masculins.

Ententes salariales, inflation et conflits de travail

Pour les conventions collectives négociées en 2010, les gains salariaux étaient inférieurs à ceux de l'année précédente (1,8 % par rapport à 2,4 %) (tableau 4). En 2010, les gains salariaux étaient égaux au taux d'inflation. Pour la première fois en cinq ans, les gains salariaux dans le secteur privé (2,1 %) ont dépassé ceux du secteur public (1,6 %). Cette tendance s'est

Tableau 4 Principaux accords salariaux, inflation et conflits de travail

Année	Augmentation annuelle moyenne des taux de rémunération de base ¹			Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation ¹	Conflits de travail et temps perdu ²			
	Employés du secteur public ³	Employés du secteur privé ³	Ensemble des employés		Grèves et lock-out ⁴	Travailleurs concernés	Jours-personnes non travaillés	Proportion du temps de travail estimé
			%			milliers	milliers	%
1999	1,9	2,7	2,2	1,8	412	159	2 434	0,08
2000	2,5	2,4	2,5	2,7	378	143	1 644	0,05
2001	3,4	3,0	3,3	2,5	381	221	2 203	0,07
2002	2,9	2,6	2,8	2,2	294	166	2 986	0,09
2003	2,9	1,2	2,5	2,8	266	79	1 730	0,05
2004	1,4	2,3	1,8	1,8	297	259	3 185	0,09
2005	2,3	2,5	2,3	2,2	260	199	4 148	0,11
2006	2,6	2,3	2,5	2,0	151	42	793	0,02
2007	3,4	3,3	3,3	2,2	206	66	1 771	0,05
2008	3,5	2,5	3,2	2,3	188	41	876	0,02
2009	2,5	1,8	2,4	0,3	158	67	2 169	0,06
2010	1,6	2,1	1,8	1,8	175	57	1 209	0,03
2011 ⁵	1,2	2,2	1,3	1,0

1. Impliquant au moins 500 employés.

2. Impliquant un travailleur ou plus.

3. Les employés du secteur public travaillent dans les ministères et les organismes gouvernementaux, dans les sociétés de la Couronne ou dans les écoles, les hôpitaux et les autres établissements financés par l'État. Les employés du secteur privé représentent tous les autres salariés.

4. Un minimum de dix jours-personnes non travaillés.

5. Les données de 2011 ont trait à la période de janvier à mars seulement.

Sources : Statistique Canada, Division des prix; Ressources humaines et développement des compétences Canada, Direction de l'information sur les milieux de travail.

maintenue au cours des trois premiers mois de 2011, alors que les gains salariaux s'étaient établis à 2,2 % dans le secteur public et à 1,2 % dans le secteur privé.

Plusieurs facteurs influent sur les statistiques annuelles portant sur les grèves, les lock-out et les jours-personnes perdus, à savoir les calendriers de négociations collectives, la taille des syndicats concernés, la durée des grèves ou des lock-out et la conjoncture économique. Le nombre de conventions collectives devant être renouvelées au cours d'une année donnée détermine les possibilités de conflits de travail. La taille des syndicats et la durée des grèves ou des lock-out influent sur le nombre de jours-personnes perdus, alors que la conjoncture économique influe sur

la probabilité de conflits de travail, lorsque ceux-ci sont légalement possibles. La proportion de temps de travail estimatif perdu en raison de grèves et de lock-out a diminué, passant à 0,01 % en 2011, comparativement à 0,03 % en 2010.

Perspective
